

Comment éviter les éditeurs prédateurs ?

A éviter absolument

Ne répondez pas aux sollicitations récurrentes qui vous parviennent par e-mails pour publier des articles, des thèses ou participer à des conférences.

Fuyez les revues dont les sites web manquent d'expertise et de rigueur intellectuelle et qui ne respectent pas les codes de la communication académique : le ton, les fautes, l'ergonomie du site et la présence de publicité doivent vous alerter.

Méfiez-vous des cadeaux trop beaux pour être vrais : les articles acceptés sans modification, les délais de publication très courts...

Les points de vigilance

Les nouvelles revues ou jeunes éditeurs en Open Access : ce sont peut-être de jeunes revues pas encore connues mais prometteuses. Il est nécessaire de vérifier la bonne pratique éditoriale en contactant le rédacteur en chef directement.

Traquez et additionnez tous les frais de publication : (frais de soumission non remboursables, d'illustrations, de désistement...) : ils doivent être clairement annoncés et justifiés par la qualité du travail éditorial.

Attention sans frais ne veut pas dire forcément fiable : si vous êtes sollicité pour coordonner un numéro thématique, devenir reviewer, faire partie du board..., votre renommée pourra être utilisée pour piéger d'autres chercheurs.

Les bonnes règles à suivre

Fiez-vous à la **pertinence et à la qualité scientifique** de la revue : recommandations de vos collègues, connaissance du board, vos propres lectures sont des appuis légitimes pour guider vos choix.

Assurez-vous de la **notoriété et de la visibilité** de la revue garanties par le référencement dans les bases bibliographiques de votre domaine (Web Of Science, Pubmed, Doctrinal+, Scopus...).

Maîtrisez le **coût du modèle éditorial** : il doit être transparent. Les tarifs et conditions détaillées du contrat doivent être justifiables et en adéquation avec la qualité des services proposés (mise en forme, ergonomie, workflow et délais...).

Valorisez les **bonnes pratiques** en étant exigeant sur le peer-reviewing et le contrôle éthique : vérifiez la présence des revues sur DOAJ (<https://doaj.org/>) et évaluez-les sur QOAM (<https://www.qoam.eu>)

En cas de doute,
posez vos questions au pôle IST/DAR : gouzi@univ-tlse2.fr

